



Mercredi 06.11.13 | 46e année | No 33

Journal officiel d'information | Rédaction: Chancellerie communale, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09 | F 032 717 77 10

L'édito



144 + 25,6 + 3,5 = beaucoup trop

L'externalisation du 144, soit les appels sanitaires d'urgences, les appels pour la médecine de garde et de la hotline pédiatrique chez les Vaudois, déchaîne les passions. Avec raison d'ailleurs. Pourquoi les Vaudois feraient ce que nous sommes capables de faire dans notre canton?

Pour rappel, Neuchâtel était dans les premiers à créer le SMUR. A l'époque, nous avons cru en nos forces. Pourquoi ne pas y croire aujourd'hui encore?

Savez-vous que si la proposition du Conseil d'Etat venait à être acceptée par la population le 24 novembre, la solution vaudoise coûterait environ 3,5 millions à la collectivité? En effet, nous devrions augmenter les effectifs des SIS afin de pouvoir, simultanément, mettre à disposition de la Fondation Urgences Santé vaudoise nos ambulances et secourir les personnes faisant appel aux pompiers.

En fait, nous n'aurons pas réglé le domaine des alarmes et de l'engagement feu et sanitaire. Le canton mettra-t-il aussi en place une centrale d'alarme et d'engagement pour les pompiers? A quel prix?

A cela s'ajoutent les 25,6 millions de francs de déficit annoncés par le Conseil d'Etat pour son budget 2014.

Est-ce bien raisonnable?

A chaque citoyenne et citoyen de se faire son opinion. Les autorités des Villes de Neuchâtel, de La Chaux-de-Fonds et du Locle ont choisi de voter non. Elles préfèrent opter pour le développement de la centrale existante, d'investir chez nous, de croire en nos compétences, en bref, de miser sur nos atouts.

Pascal Sandoz
Directeur de la sécurité



Les marionnettes de la Poudrière et d'ailleurs se retrouvent pour dix jours de fête dans le canton. • Photo: sp

Marionnettes en fête

La 15^e semaine internationale de la marionnette en pays neuchâtelois démarre ce vendredi. Des compagnies d'Europe et du Canada y proposeront des voyages magiques.

Si la réalité ne tient qu'à un fil, ce n'est plus forcément le cas des marionnettes, qui envahiront les théâtres de Neuchâtel, St-Aubin, La Chaux-de-Fonds et Le Locle du 8 au 17 novembre. «C'est un arrêt sur image sur la diversité du monde marionnettique, qui permet de voir où en est aujourd'hui le théâtre de manipulation et d'objets», photographie Corinne Grandjean, directrice Festival international de marionnettes.

Malgré le décès soudain de son cofondateur Yves Baudin en février,

l'équipe a décidé d'étoffer cette pellicule débutée en 1985. «Ça aurait été plus difficile et triste d'abandonner», souffle Corinne Grandjean.

Moments féériques

L'hommage s'annonce vibrant avec des spectacles hauts en couleurs. «C'est impossible de donner un coup de cœur, tout est intéressant!», lance Corinne Grandjean. Des exemples? Les rêves d'aventure de *Bobelog* transforment le réchaud à gaz en navette spatiale; *La Bobine de Rubmkorff* joue avec les courants électro-magnétiques, alors que les ours en gomme de *Katastrophe* dénoncent les dérèglements climatiques.

En plein centre-ville, les Ateliers de Sophie accueillent les enfants dont

les parents voudraient voir un spectacle dédié aux plus grands.

L'exposition *Matières d'imaginaire* vaudra le détour au Péristyle de l'Hôtel de Ville, dernière étape d'une tournée partie du Pays basque. L'occasion de revisiter l'Histoire de cet art de la scène. Tout comme le documentaire d'Anne Crété sur le grand marionnettiste Louis Valdès, projeté en boucle au Bistrot du Concert.

Un apéro-jazz jeudi et le bal de clôture samedi figurent également au programme, pour que public et bénévoles se retrouvent dans une ambiance festive. Billets et programme complet disponibles vers la Fontaine de la Justice ou sur www.festival-marionnettes.ch (lire aussi en page 16). (thn)



La Ville défend l'extension des horaires des commerces, qui contribuerait à l'attractivité du centre-ville.



Le Collectif 440 Hz organise un «tRRemplin» pour aider les groupes régionaux à décoller.



Le chœur Yaroslavl' fête ses 5 ans à la lumière des bougies et avec les plus belles pièces de son répertoire.

Publicité

Un anniversaire plein de cadeaux!

du 30 oct. au 9 nov.

CONCOURS
À gagner: **2 Renault Clio**
d'une valeur totale
de CHF 40'000.-



- Super Jackpot avec
CHF 110'000.- de prix à gagner
- Offres exceptionnelles
À GAGNER: 5 lingots d'or

de 5 grammes cachés dans
les mille parts* offertes
du gâteau d'anniversaire
* une part par personne,
distribution le 6 nov. à 15h



Présence obligatoire du gagnant au tirage au sort

CLIO ROUGE

la maladiere centre
neuchâtel

CONCOURS OUVERT DU 2 AU 9 NOV. 2013

Bulletin de participation

Nom: _____

Prénom: _____

Rue: _____ N°: _____

NPA / Ville: _____

Téléphone: _____ Age: _____

Ce coupon est à déposer dans l'urne prévue à cet effet.

Le tirage au sort se fera le 9 novembre 2013 à 16h30.

Participation ouverte à toute personne de plus de 18 ans à l'exception du personnel des commerces du centre. Concours sans obligation d'achat. La participation entraîne l'acceptation des résultats du tirage au sort. Les prix ne sont ni échangés, ni convertibles en espèces. Le concours ne fera l'objet d'aucune correspondance. La voie juridique est exclue. Les gagnants acceptent que leur nom et leur photo soient publiés. Les gagnants seront avertis personnellement.



la maladiere centre

neuchâtel

 Dans ce numéro

Décollage musical

Le Collectif 440 Hz a lancé un concours baptisé «le tRRemplin», avec deux jours en studio à la clé pour les talents musicaux de l'Arc jurassien. Possibilité de s'inscrire jusqu'à la fin du mois.

Page 4

Réaménagement en vue

Le projet de réaménagement du quartier «Draizes-Bourgogne» est débattu lundi au Conseil général. Il accompagne une opération immobilière prévoyant la construction de trois immeubles d'habitation et de locaux commerciaux.

Page 8

Terrain cinq étoiles

Le site sportif du Chanet devrait pouvoir compter sur de nouveaux vestiaires et un revêtement neuf sur le petit terrain de football. Le Conseil général se penche lundi sur la question.

Page 9

Histoires de fils



La compagnie Le Clan des Songes présente *Fragile* mercredi 13 novembre dans le cadre du 15^e Festival international de la marionnette. Sa créatrice Marina Montefusco nous en parle.

Page 16

Prochaine parution

Le prochain numéro de Vivre la ville paraîtra le mercredi 13 novembre.

 L'extension des horaires des commerces permettrait de contribuer à l'attractivité du centre-ville



Le projet de loi sur les heures d'ouverture des commerces a pour objectif d'adapter la législation à la réalité.

« Souplesse et attractivité »

La population se prononcera dimanche 24 novembre à propos de l'extension des heures d'ouverture des commerces. Dans cette perspective, le Conseil d'Etat, représenté par Jean-Nat Karakash et Yvan Perrin, a tenu vendredi au Château une conférence de presse visant à exposer les enjeux d'une telle réforme pour le domaine de la vente. Entourés par le président de la Ville de Neuchâtel, Olivier Arni et le conseiller national, Laurent Favre, les conseillers d'Etat ont souligné le large consensus qui anime tant les acteurs économiques que politiques. Pour le centre-ville, ce projet de loi est synonyme de souplesse et d'attractivité.

Le Grand Conseil a adopté en février dernier par 89 voix contre 8 la loi sur les heures d'ouverture des commerces. Combattu par un référendum émanant de personnes issues de la vente, le projet de loi de l'Etat est donc soumis le 24 novembre prochain en votation populaire.

La loi sur les heures d'ouverture des commerces (LHOCom.) prévoit d'étendre les horaires d'ouverture d'une demi-heure en semaine et d'une heure le samedi. Les commerces auraient ainsi la possibilité d'ouvrir jusqu'à 19 heures du lundi au vendredi et jusqu'à 18 heures le samedi. La spécificité de la législation neuchâte-

loise, qui oblige les commerces à fermer une demi-journée par semaine, tomberait à l'eau. Les commerces auraient également la possibilité d'ouvrir un dimanche par année.

Amélioration des conditions de travail

Par ailleurs, la LHOCom. est le fruit de longues négociations entre partenaires sociaux, patronat, et partis politiques, qui ont finalement abouti sur un accord. Il en ressort une convention collective de travail étendue de force obligatoire dans le domaine de la vente: une première en Suisse. Dans les faits, cela se traduit par un salaire garanti de 3'467 francs pour le personnel sans formation, de 3'792 francs pour le personnel sans formation dès trois ans d'expérience et de 4'171 francs pour le personnel avec un CFC et au bénéfice de cinq ans d'expérience. La CCT fixe de surcroît l'horaire de travail à 42 heures par semaine.

Outre l'amélioration des conditions de travail du personnel de la branche, le projet de loi du Conseil d'Etat a pour but premier d'adapter la législation à la réalité. L'extension des heures d'ouverture des commerces permet à la fois de répondre à l'évolution des habitudes des consommateurs et de renforcer l'attractivité

économique du canton et des commerces neuchâtelois. Le projet de loi améliore aussi la position des commerces face à la concurrence voisine et pose un cadre concernant les heures d'ouverture des shops de stations-service.

Pour le centre-ville

Les communes, dont la Ville de Neuchâtel, ont largement soutenu le projet de loi du Conseil d'Etat durant sa phase de consultation. «Ce projet d'extension des heures d'ouverture des commerces permettra de faire rayonner le centre-ville et d'améliorer l'attractivité de ses commerces», a relevé Olivier Arni, président de la Ville de Neuchâtel. Une partie des commerçants du centre-ville voient dans ce projet un contexte davantage propice aux affaires. Pour une autre partie d'entre eux, les conditions fixées par la CCT peuvent être une source d'inquiétudes. «Il s'agit d'entendre ces inquiétudes pour mieux les transcender et les dépasser», précise Olivier Arni. Et de conclure: «Ce projet de loi est positif tant pour la population, le personnel de la vente, que les commerçants. Nous veillerons à mettre en valeur cette plus grande marge de manœuvre pour contribuer au dynamisme et à la vie du centre-ville.» (ak)

 Le Collectif 440 Hz organise un concours réservé aux groupes régionaux

tRRemplin pour envolée musicale

En marge de sa deuxième saison de concerts, le Collectif 440 Hz a lancé un concours, avec deux jours en studio à la clé. Les talents régionaux ont jusqu'à la fin du mois pour s'inscrire.

Les groupes régionaux peuvent faire chauffer leurs amplis! Toujours soucieux de promouvoir la richesse musicale de l'Arc jurassien depuis sa création en septembre 2012, le Collectif 440 Hz a construit son «tRRemplin». Un nom en forme de clin d'œil à l'accent parfois prononcé des personnes de la région, et aussi à la radio partenaire GRRIF.

Dédié aux perles musicales d'Yverdon à Bière en passant par La Chaux-de-Fonds et le Jura, ce concours leur offre l'opportunité de gagner deux jours d'enregistrement dans un studio professionnel. Sans oublier des scènes dans des festivals tels que la Superette à Neuchâtel, le Hors-Tribu à Môtiers, le Parabole à Milvignes ou encore le Rock Altitude au Locle. Ouvert le 4 novembre, l'appel aux candidatures se termine à la fin du mois. «Il n'y a pas de limite de style», lance Diane Rodrigues, chargée de communication du collectif. Avant de préciser: «Les grou-



Le Bernois Harpe viendra en janvier au Théâtre du Pommier pour distiller sa musique folk le même soir que The Fawn. • Photo: sp

pes doivent venir de l'Arc jurassien et présenter leurs propres compositions.»

Finale à la Case

Les neuf bénévoles du collectif, unis pour l'occasion à l'association Larsen, qui promeut les musiques actuelles dans le Jura et le Jura bernois, effectueront un premier choix sur dossier. Puis ils rendront visite aux groupes en répétition, et en sélectionneront une dizaine répartis en avril sur deux soirées à Bikini Test à La Chaux-

de-Fonds et au SAS de Delémont. La justesse, la motivation, les projets et la disponibilité des candidats aux dates des festivals feront la différence.

La finale se déroulera le 10 mai à la Case à chocs. Le jury sera alors constitué de professionnels de la musique, d'un représentant de chaque festival partenaire, ainsi que d'un membre de Larsen et de 440 Hz. «Chaque festival choisira les groupes qu'il veut, et donc il est possible qu'un même groupe gagne tout!», explique Julie Jeanre-

naud, présidente du Collectif 440 Hz.

La saison donne le «la»

Parallèlement, la saison de 440 Hz programmée par Pierre-Emmanuel Collin se poursuit le 30 novembre au Théâtre du Pommier, avec LiA et David Robert Callahan, qui distilleront des notes plutôt folk-rock. Le 13 décembre, Michigang et La Vacuna enflammeront la Case avec La Caution, présent sur la bande originale d'*Ocean's Twelve*. Le style sera plus feutré au Pommier le 18 janvier, avec The Fawn et Harpe. Les amoureux auront aussi leur soirée «Saint-Valentin» le 14 février au Queen Kong Club.

De quoi inspirer les groupes candidats? (thn)

Programme de la saison de 440 Hz sur www.collectif440hz.ch

Pour s'inscrire au tRRemplin: envoyer jusqu'au 30 novembre une lettre de motivation accompagnée d'un enregistrement ou d'une vidéo, à trremplin@gmail.com

Agenda culturel

Galleries et musées

Bibliothèque Publique et Universitaire (pl. Numa-Droz 3). La Salle Rousseau est fermée pour travaux jusqu'au printemps 2014.

Jusqu'en février 2014, exposition «Les délices de l'Italie ou la passion du voyage au XVIII^e siècle». Ouvert lu-ve de 8h à 22h, sa de 8h à 17h.

Musée d'art et d'histoire (esplanade Léopold-Robert 1), expositions permanentes, legs Yvan et Hélène Amez-Droz «Neuchâtel: une histoire millénaire». Ouvert ma-di de 11h à 18h. Entrée libre le mercredi. Dimanche 10 novembre, 17h, concert autour du Ruckers: «Les sonates pour violes de gambe et clavecin obligé de J.-S. Bach» par Thomas Goetschel:



viole de gambe, Pierre-Laurent Haessler: clavecin.

Mardi 12 novembre, 12h15, mardi du musée, «L'ornement à l'ère industrielle: de la série à l'invention», par Rossella Froissart, professeur, Université de Marseille. Conférence organisée en collaboration avec l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie, Université de Neuchâtel.

Galleries de l'histoire (av. DuPeyrou 7), exposition semi-permanente des maquettes historiques. Exposition de photographies: «Une ville en mouvement». Ouvert me et di de 13h à 17h ou sur rendez-vous. Entrée libre sauf mardis du musée et expositions temporaires.

Musée d'ethnographie (rue St-Nicolas 2-4). La Villa de Pury est fermée pour cause de rénovations. Les collections permanentes (Egypte, Bhoutan et Afrique) ne sont plus accessibles au public.

Jusqu'au 15 décembre, exposition «Hors-champs».

Jusqu'au 1^{er} décembre, exposition «Home Sweet Home». Ouvert ma-di de 10h à 17h. Entrée libre le mercredi. **Muséum d'histoire naturelle** (rue des Terreaux 14), jusqu'au 29 juin 2014, exposition «Donne la patte! Entre chien et loup», ouvert ma-di de 10h à 18h. Entrée libre le mercredi.

Dimanche 10 novembre, 10h30, «Des burlesques qui ont du chien», programme de courts-métrages avec la collaboration de la Lanterne Magique.

Centre Dürrenmatt (Pertuis-du-Sault 74). Le centre est fermé jusqu'au 4 décembre pour cause de travaux.

Galerie Ditesheim (rue du Château 8), jusqu'au 23 décembre, exposition Cesare Lucchini-Yves Dana, peintures, œuvres sur papier/sculptures. Ouvert ma-ve, de

14h à 18h, sa de 10h à 12h et de 14h à 17h, di de 15h à 18h.

Galerie Quint-Essences (rue du Neubourg 20), jusqu'au 28 novembre, exposition Mercedes Gertz «Mes histoires et les vôtres», peintures, collages, livres, slam. Ouvert ma-ve de 14h à 18h30 ou sur rendez-vous.

Jardin botanique (Pertuis-du-Sault 58), jusqu'au 17 novembre, exposition «Fleurs d'abeilles», ouvert tous les jours de 9h à 17h.

Jusqu'au 23 mars 2014, exposition «Berlettes et pipolets», ouvert ma-di de 10h à 18h.

Divers

Temple de La Coudre (salle paroissiale), vendredi 8 novembre, 20h, «Contes fantastiques» avec les conteurs et conteuses du Mouvement des aînés. Entrée libre, chapeau à la sortie.

L'actualité culturelle

Chœur Da Camera

Le Chœur Da Camera, dans sa nouvelle formation de douze chanteurs dirigée par Philippe Huttenlocher, donnera un concert de musique baroque jeudi 7 novembre. Il sera accompagné à l'orgue par Rodolfo Bellatti, titulaire de l'orgue du Temple de Serrières. Au programme, la Messe *O magnum mysterium* de T.-L. de Victoria, pour chœur a cappella, le *Magnificat* de J. Pachelbel, pour chœur et orgue, le *Te Deum* en do majeur de M.-A. Charpentier pour soli, chœur et orgue ainsi que trois pièces pour orgue seul de Cabanilles, Arauxo et Pachelbel. Les solistes seront Claire-Isabelle Attinger et Perpétue Hartel, sopranos; Mary-Josée Boinay, alto; Christian Reichen, ténor et Etienne Pilly, baryton.

Temple de Serrières, jeudi 7 novembre à 20h15. Entrée libre. Collecte recommandée.

Concerts de légende à Neuchâtel

La sixième édition de Jazz In Neuchâtel a lieu ce week-end au Temple du Bas. Les Neuchâtelois du Julien Revilloud Trio lanceront le festival vendredi, suivi par le trompettiste italien Paolo Fresu et son «Devil Quartet». Le lendemain, Marc Perrenoud et sa formation trio feront la première partie du «Golden Striker Trio» de Ron Carter, contrebassiste de légende ayant notamment accompagné Miles Davis.

Temple du Bas, vendredi 7 et samedi 8 novembre à 20h. Réservations et renseignements Le Strapontin 032 717 79 07 ou billetterie@theatre.dupassage.ch ou sur www.jazz.neuchatel.ch.

Soirée découverte

Samedi 9 et dimanche 10 novembre, Tanzfaktor Interregio propose un spectacle composé de cinq courtes



pièces, abordant avec humour et brio la danse sous ses multiples facettes. Danseurs et chorégraphes posent des regards différenciés sur la place de l'individu dans une société interculturelle et intergénérationnelle. Jonglant entre diverses approches artistiques, cette soirée en terre neuchâteloise permet de découvrir de nouveaux visages de la danse contemporaine, pas uniquement dans les grandes métropoles. **ADN Association Danse Neuchâtel, Rue de l'Évole 31a, samedi 9 novembre à 20h30, dimanche 10 novembre à 17h30. Renseignements et réservations: adn@net2000.ch ou 079 643 95 32.**

Cuarteto Zisman

Daniel Zisman et son quartet se produiront dimanche 10 novembre dans un concert intitulé «676 Nuevo Tango – Du tango argentin à Piazzolla». Né à Buenos Aires en 1954, ce violoniste est l'un des musiciens les plus intéressants de notre région. Polyvalent, il a été de 1980 à 2003 le violon solo de l'Orchestre Symphonique de Berne. Il a donné, en soliste, plusieurs fois l'intégrale de l'œuvre pour violon de Bach, et sa discographie comprend également des œuvres de Debussy, Prokofiev ou Faure. Grâce aux Zisman père et fils, le Cuarteto Zisman unit la tradition du tango avec le Tango Nuevo.

Temple du Bas, dimanche 10 novembre à 17h. Réservations et renseignements Le Strapontin 032 717 79 07 ou billetterie@theatredupassage.ch ou sur www.socmus.ch.

Le Chœur Yaroslavl' fête ses cinq ans d'existence

A la lumière des bougies

Le Chœur Yaroslavl' se produira dimanche 10 novembre à 17 heures à la Collégiale. Sous la direction de Yan Greppin, dix-sept chanteurs interpréteront «Divine Liturgie», op. 41 du compositeur Piotr Tchaïkovsky. A l'occasion de ses cinq ans d'existence, l'ensemble a cappella de chant orthodoxe présentera à la lumière des bougies les plus belles pièces de son répertoire.

L'ensemble chantera du Tchaïkovsky. Le compositeur russe a acquis la notoriété grâce à ses opéras, concertos et autres symphonies. Ses compositions religieuses, elles, restent encore méconnues du grand public. Le Chœur Yaroslavl' propose au public de découvrir *Divine Liturgie* (op. 41).

Les plus belles pièces de son répertoire

Le Chœur Yaroslavl' a également prévu un programme «Spécial 5 ans» pour célébrer à la fois son 5^e anniversaire et la sortie de son premier cd, baptisé «De Byzance à Moscou». L'ensemble entonnera dans le noir à la seule lumière des bougies les plus belles pièces de son répertoire. Le public sera plongé dans un univers spirituel et musical au gré des époques et de différents pays. Les chanteurs



A l'occasion de ses cinq ans d'existence, le chœur Yaroslavl' interprétera dimanche les plus belles pièces de son répertoire. • Photo: Richard Tucker

présenteront notamment des pièces byzantines grecques, roumaines et serbes ainsi que des œuvres slaves de Berezovsky, Pärt ou encore Schnittke.

Chanteurs amateurs et professionnels

Le Chœur Yaroslavl' a vu le jour en 2008 sous l'impulsion de Yan Greppin. Passionné par la civilisation russe et la musique liturgique, ce dernier porte une double-casquette de chanteur et directeur du chœur. L'ensemble, qui

présente la particularité de chanter exclusivement a cappella, est spécialisé dans le chant orthodoxe. Il se compose de 16 à 18 chanteurs amateurs et professionnels. Le Chœur porte le nom de la ville russe Yaroslavl', véritable berceau des traditions musicales russes. (ak)

Chœur Yaroslavl': dimanche 10 novembre à 17 heures à la Collégiale de Neuchâtel. Entrée libre, collecte.

Chronique culturelle



Marche contre le racisme

La France est comme une mobylette: pour avancer, elle a besoin de mélange! Les cinq jeunes beurs qui scandent cette formule sont partis en 1983 des Minguettes, à Marseille, pour marcher pacifiquement sur Paris afin de protester contre le racisme qui gagne du terrain dans l'Hexagone. C'est l'histoire de ce périple non violent pour l'égalité que raconte Nabil Ben Yadir dans «La marche», un film magnifique – malgré quelques clichés et un Jamel Debbouze qui en fait trop – projeté dimanche soir dans un cinéma Rex rénové avec goût en clôture de la Fête du cinéma. Cette marche inspirée des actions de Gandhi rassembla 100'000 personnes dans la capitale et donna naissance à SOS Racisme dont les marcheurs, apolitiques, se désolidarisèrent... Le film illustre bien un moment de l'histoire de ces cinquante dernières années: Mouvement hippie, Mai 68, retour à la nature dans des communautés non violentes (Larsac), alter-mondialisme, radicalisation armée (Brigades rouges, Action directe, Rote Armee Fraktion) puis désespoir et autodestruction à travers le mouvement punk! Un autre film sorti en 2012 illustre cette évolution. C'est «Opération Libertad» de Nicolas Wadimoff. A voir lui aussi.

Patrice Neuenschwander

Publicité

 **Ghielmetti**
Pompes funèbres
Écoute et discrétion au service des familles

Prévoyance funéraire

Tél. 032 721 19 31
24 h sur 24

Seyon 5
Case postale 50
2004 Neuchâtel

info@pf-ghielmetti.ch
www.pf-ghielmetti.ch

PLANAIR SA Ingénieurs conseils SA
info@planair.ch | www.planair.ch | N° Vert 811 888

PLANAIR
Ingénieurs conseils SA

La Ville de Neuchâtel et le bureau Planair SA, ingénieurs conseils SIA vous convient à la conférence organisée dans le cadre du projet européen Holistic, portant sur :

Informations pratiques pour la rénovation de bâtiments

Judi 14 novembre 2013 à 19:00 à la salle polyvalente du CPLN

Public cible : Propriétaire de bâtiment locatif, propriétaire de parc immobilier, gérance immobilière.

Entrée libre



Neuchâtel: CH-2014 La Sagne 5 Plan au Clair 1066 5 Tél: +41 (0)22 802 98 42 8 Fax: +41 (0)22 802 98 90
Moudon: CH-1400 Moudon-les-Bains 5 Plan au Clair 8 116 Fax: +41 (0)24 988 51 00 4 Fax: +41 (0)22 802 98 90
Jura: CH-2800 Salvan 5 Plan au Clair 6 116 Fax: +41 (0)21 821 00 31 3 Fax: +41 (0)22 821 00 30
Genève: CH-1228 Rippe-vaux-Gland 5 D'après de Planair SA 11 Tél: +41 (0)22 302 00 40 0 Fax: +41 (0)22 302 00 30
Bienne: CH-2500 Biel-sur-Rodan 5 D'après de Planair SA 11 Tél: +41 (0)22 811 48 14 14 Fax: +41 (0)22 811 70 84 82



PLANAIR SA Ingénieurs conseils SA
info@planair.ch | www.planair.ch | N° Vert 811 888

PLANAIR
Ingénieurs conseils SA

Le parc immobilier Suisse a besoin d'être rénové. Mais comment ? Quand doit-on rénover son bâtiment, quels sont les aspects pratiques, financiers et sur la santé à prendre en compte. Le bureau Planair SA répondra à toutes ces questions lors de cette conférence, organisée dans le cadre du projet Holistic.

- | | | |
|-------|-------------------------------------|---|
| 19:00 | Accueil et introduction au sujet | <i>Christian Trachsel, délégué à l'énergie de la Ville de Neuchâtel</i> |
| 19:20 | Quand et comment rénover ? | <i>Mickaël Guichard, ingénieur IFMA, Planair SA</i> |
| 19:40 | Lors d'une rénovation, penser santé | <i>Fabio Sicurella, responsable du groupe bâtiment, Planair SA</i> |
| 20:00 | Aspects financiers | <i>François Bauer, sous-Directeur, Planair SA</i> |
| 20:20 | Monitoring et optimisations | <i>Raphaël Planas, responsable du projet Holistic, Planair SA</i> |
| 20:40 | Conclusions et verre de l'amitié | |



Neuchâtel: CH-2014 La Sagne 5 Plan au Clair 1066 5 Tél: +41 (0)22 802 98 42 8 Fax: +41 (0)22 802 98 90
Moudon: CH-1400 Moudon-les-Bains 5 Plan au Clair 8 116 Fax: +41 (0)24 988 51 00 4 Fax: +41 (0)22 802 98 90
Jura: CH-2800 Salvan 5 Plan au Clair 6 116 Fax: +41 (0)21 821 00 31 3 Fax: +41 (0)22 821 00 30
Genève: CH-1228 Rippe-vaux-Gland 5 D'après de Planair SA 11 Tél: +41 (0)22 302 00 40 0 Fax: +41 (0)22 302 00 30
Bienne: CH-2500 Biel-sur-Rodan 5 D'après de Planair SA 11 Tél: +41 (0)22 811 48 14 14 Fax: +41 (0)22 811 70 84 82





Parlement des Jeunes

Les projets du CJNE pour cette année scolaire

Réunis en séance plénière mercredi 2 octobre, les membres du Conseil des Jeunes de la Ville de Neuchâtel (CJNE) ont défini les projets pour l'année scolaire 2013-2014. Au programme: une émission pour les jeunes, une soirée à thème, un « watt-air jump » et l'aménagement d'un lieu d'accueil.

Le CJNE, c'est quoi? Le CJNE est un espace d'expression et un organe pour élaborer et réaliser des projets destinés aux jeunes âgés de 10 à 15 ans, élèves des centres scolaires des Terreaux-Sablons et du Mail. Il est composé de 60 membres qui bénéficient d'un encadrement professionnel et d'un budget de 35'000 francs alloué par la Ville de Neuchâtel. Toutes les activités proposées sont conçues par et pour les jeunes. Les exercices précédents ont vu la réalisation de projets originaux: l'organisation de soirées à thème (Neuch'wood, Neuch'awaï), la réalisation d'un micro-trottoir sur la perception des jeunes dans la société ainsi que la tenue d'une rencontre intergénérationnelle dans un home. Le Conseil des Jeunes est aussi un lieu de discussion qui permet aux membres



Un groupe de travail du Conseil des Jeunes lors de la dernière séance plénière. • Photo: sp

d'échanger autour de sujets de société qui les concernent comme par exemple le port de l'uniforme dans les écoles. Apprendre à se forger une opinion propre, la partager ainsi que travailler en groupe pour la conduite de projets sont des attitudes que le Conseil des Jeunes encourage dans le

but de promouvoir une attitude citoyenne.

Quels projets pour cette année?

Lors de cette première rencontre, les nouveaux membres ont décidé de se pencher sur quatre concepts très différents. Tout d'abord, ils veulent lancer

la création d'une émission pour les jeunes qui présenterait leur vision sur des sujets qui leur tiennent à cœur. Leur deuxième idée est de permettre à leurs camarades de profiter des rives du lac l'été en organisant un ou plusieurs événements avec des jeux aquatiques. Un groupe s'attachera à conduire une réflexion sur les lieux d'accueil pour leur tranche d'âge. Les espaces à disposition seront listés et des propositions seront formulées en vue de leur éventuelle amélioration. Enfin, le Conseil aura pour tâche l'organisation d'une soirée à thème, comme il en a déjà fait plusieurs par le passé.

C'est donc avec entrain et enthousiasme que les nouveaux membres ont entamé cette nouvelle année! Lors de leur prochaine réunion, ils éliront un bureau, composé de quatre postes, qui se chargera notamment de présider les séances. L'occasion pour ces jeunes d'exercer pour la première fois des droits démocratiques.

*Antoine de Montmollin
Coordinateur du Conseil des Jeunes*

La Ville jeune

Midnight jeuNE, rendez-vous sportif, musical, convivial et gratuit pour les 12-17 ans, les samedis de 20h30 à 23h30 à la salle de gym du collège de la Promenade.

La Ville sportive

Piscines du Nid-du-Crô

Lundi-jeudi 8h-22h, vendredi 8h-19h30, samedi 8h-18h30, dimanche 9h-20h. Tél. 032 717 85 00. Informations complémentaires sur www.lessports.ch.

Tchoukball Club Neuchâtel

Entraînement tous les jeudis: Juniors (10-15 ans) de 18h à 20h; Adultes (+ de 15 ans) de 20h à 22h, à l'EM Maladière, Halle A, salles N°s 3-4, 4^e étage. Contacter le secrétariat: 078 608 79 43.

Football

Terrain synthétique de Pierre-à-Bot
Vendredi 8 novembre à 20h, Espagnol - Helvetia, Vétérans

Samedi 9 novembre à 9h30, Xamax FCS E2 - FC Le Landeron, Juniors E
A 17h, ASI Audax I - FC Couvet, 2^e ligue

Dimanche 10 novembre à 15h, Xamax FCS II - Cortaillod

Mercredi 13 novembre à 20h15, ASI Audax I - FC Colombier I, Amical

Chanet 1

Samedi 9 novembre à 10h Xamax M11 - Colombier, Juniors D

Stade de la Maladière

Samedi 9 novembre à 14h, Xamax FCS M17 - Team Vaud, M-18

Rugby

Puits-Godet

Samedi 9 novembre 15h, Neuchâtel Rugby - Yverdon, LNB

Basketball

Maladière, Halle A, salle 1

Samedi 9 novembre à 11h30, MJ Basket Neuchâtel - Nyon, U14M

Halle de sport de la Riveraine

Dimanche 10 novembre à 16h, Union Neuchâtel - Starwings Basket Basel, LNA

Handball

Halle de sport de la Riveraine

Samedi 9 novembre à 10h30, HBC Neuchâtel - HC Crissier, M-15

Volleyball

Maladière, Halle B, salle 4

Samedi 9 novembre à 14h, NUC II - Colombier I, M-19F
A 16h30, NUC IV - VBC E2L, 2^e ligue féminine

Halle de sport de la Riveraine

Samedi 9 novembre à 17h30, SAGRES NUC - Toggenburg, LNA

Hockey sur glace

Patinoire du Littoral

Samedi 9 novembre à 11h30, HC Université Neuchâtel - HC Le Locle, Novice A

A 17h, HC Université Neuchâtel - Lausanne 4 Clubs, Moskitos A

A 20h30, EHC Ins - Plateau de Diesse, 4^e ligue

Dimanche 10 novembre à 11h, HC Université Neuchâtel - EHP Jean Tinguely, Minis A

A 17h30, HC Université Neuchâtel - HC Franches-Montagnes, Juniors Top
Mardi 12 novembre à 20h, HC Université Neuchâtel I - HC Sion-Nendaz 4 Vallée, 1^{re} ligue

Patinoire du Littoral - Nouvelle halle

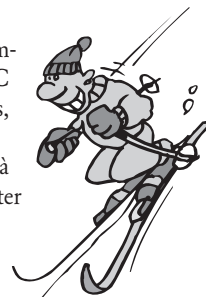
Samedi 9 novembre à 17h, HC Université Neuchâtel II - HC Corgémont, 3^e ligue

Dimanche 10 novembre à 20h30, HC Vallorbe - EHC Ins, 4^e ligue

Mardi 12 novembre à

20h30, Young Sprinter

2013 - HC Ponts-de-Martel, 4^e ligue





De nouvelles constructions et un réaménagement de l'espace public sont prévus dans le quartier « Draizes-Bourgogne »

Nouveau visage pour le quartier « Draize

Le Conseil général se penchera lundi soir sur le projet de réaménagement du quartier « Draizes-Bourgogne », qui accompagne une opération immobilière. Celle-ci prévoit la construction de trois immeubles d'habitation et de quelques locaux commerciaux sur la petite friche industrielle, sise à la rue de Bourgogne à l'ouest du chemin des Brandards. Dans ce cadre, les élus se prononceront sur diverses cessions immobilières et sur plusieurs demandes de crédits pour un montant total de près de 2 millions de francs, dont à déduire la part du promoteur immobilier de 563'000 francs.

Un projet immobilier prévoit sur les terrains situés entre la rue de Bourgogne et le chemin des Brandards la construction de trois immeubles d'habitation totalisant 50 logements et de quelques locaux commerciaux. «Selon le plan d'aménagement communal, les terrains concernés par l'opération immobilière sont soumis à un plan de quartier. Cet outil de planification permet de favoriser une architecture et un urbanisme de qualité et d'améliorer l'intégration des projets dans leur environnement bâti et non bâti», précise le Conseil communal dans son rapport. Le plan

de quartier « Draizes-Bourgogne » est complété par un projet de réaménagement de l'espace public, qui donnera un nouveau visage au quartier.

Vers un réaménagement de l'espace urbain

Le réaménagement prévoit plusieurs mesures pour mettre sur pied un espace urbain de qualité. En premier lieu, la place située à la rue de Bourgogne parallèlement à celle des Draizes deviendra une zone de rencontre. L'espace piétonnier s'étendra de la façade sud du bâtiment à la nouvelle chaussée. Quatre arbres d'avenue à grand développement seront disposés le long de la rue des Draizes. Une mini-déchetterie sera aménagée à l'extrémité ouest de la place. Quant aux espaces piétonniers et à la bande de stationnement, ils seront séparés de la chaussée par des lignes de pavés, sans changement de niveau. L'actuelle zone 30 du chemin des Brandards se verra renforcée par le prolongement de l'aménagement réalisé sur la place. La chaussée de la rue de Bourgogne sera remise en état. Le Service de l'aménagement urbain a organisé plusieurs séances de travail avec l'Association de quartier ADSL.

«Ces rencontres ont permis de mettre au point un projet d'aménagement, qui améliore la sécurité des piétons et renforce la zone 30 du quartier», précise le Conseil communal. L'ensemble de ces réaménagements implique la modification de diverses limites parcellaires. Dans ce cadre, la Ville de Neuchâtel recevra plusieurs bandes de terrains pour un total de 1'589 m² à incorporer au domaine public communal. En contrepartie, elle cèdera gratuitement à l'entreprise générale Alfred Müller SA une surface d'environ 9 m².

Répartition des coûts

«L'ensemble des opérations foncières nécessaires à la réalisation de ces aménagements ainsi que leur financement ont été réglés par le biais d'une convention signée, dans le cadre de la procédure de plan de quartier, par les différents propriétaires concernés, le promoteur privé, la Ville et Viteos», indique l'exécutif dans son rapport. Selon cette convention, le réaménagement de la place, de la rue de Bourgogne et du chemin de Brandards est devisé à 1,04 million de francs. Les coûts seront pris en charge à 54% par la société Alfred Müller et à 46% par la

Ville de Neuchâtel, soit respectivement 563'000 et 477'000 francs. L'aménagement du secteur Est des Brandards, situé en dehors du périmètre du plan de quartier n'est pas compris dans la convention. Il représente un montant de 77'000 francs à charge de la Ville de Neuchâtel uniquement.

Entretien du domaine public

Dans le cadre de l'entretien du domaine public, des réfections de chaussées sont nécessaires sur les secteurs bordant le plan de quartier. Le Conseil communal sollicite 184'000 francs pour le renouvellement des voiries et 431'000 francs pour poser deux collecteurs d'eaux claires et d'eaux usées notamment sur le chemin des Brandards et la rue de Bourgogne. Par ailleurs, l'exécutif demande également un crédit de 239'000 francs pour le remplacement des conduites pour la distribution d'eau potable sur le chemin des Brandards, la rue de Bourgogne et la place de quartier. Les travaux de réaménagement des espaces publics sont prévus en coordination avec la construction des trois immeubles. Ils devraient commencer à l'été 2014 et s'étendront sur deux ans. (ak)

Le réaménagement du site du Chanet devrait permettre de lancer le plan directeur des terrains de sport imaginé par le Conseil communal.



Le Conseil général se prononcera lundi soi

Balle dans le

Le Conseil communal propose lundi soir au Conseil général son projet de rénovation du site du Chanet. La construction de nouveaux vestiaires et le changement de revêtement du petit terrain sont planifiés, suivant le plan directeur des terrains de sport.

L'avenir des terrains sportifs du Chanet, au-dessus du nœud routier de Vauseyon, est débattu lundi au Conseil général. En janvier, le rapport très attendu du Conseil communal sur la construction de nouveaux vestiaires et le changement de revêtement du petit terrain de football avait été reporté, l'exécutif souhaitant y apporter des compléments suite aux questions surgies lors des séances de groupes.

es-Bourgogne »



Trois immeubles d'habitation occuperont à terme la petite friche industrielle, sise à la rue de Bourgogne à l'ouest du chemin des Brandards.

Le soir sur la rénovation du site sportif du Chanet

Le camp du législatif pour le Chanet

Terrain pas aux normes

La commune gère 52 installations sportives, dont neuf terrains de football. Le Chanet en compte deux depuis les années 1960, principalement utilisés par les équipes juniors de la Fondation Gilbert Facchinetti. Le plus grand, avec une pelouse naturelle, est conforme aux exigences de l'Association suisse de football (ASF) jusqu'en 2^e ligue régionale, et bénéficie de nouveaux mâts d'éclairage depuis le printemps 2012. Aucun changement n'y est prévu à moyen terme.

Le plus petit, d'une surface de 87 x 53 mètres, ne correspond par contre pas aux normes de l'ASF pour les matches disputés par des joueurs de plus de 12 ans. Le Conseil communal propose ainsi de l'agrandir à 90 x 57,60 mètres pour rentrer dans les

critères de l'ASF, et de poser du gazon synthétique, pour un investissement de 1,77 million de francs.

Vestiaires et buvette vétustes

Les vestiaires sont quant à eux devenus exigus et vétustes, tout comme la buvette, tenue dans une ancienne baraque de chantier. Le projet prévoit de démolir ces deux constructions, ainsi qu'un atelier de ferblanterie inutilisé à proximité, et de les remplacer par un seul bâtiment, aux abords du grand terrain naturel. Coût de l'opération : près de 2,2 millions de francs.

Des panneaux solaires thermiques – complétés par un chauffage à pellets – et photovoltaïques assureraient en outre des économies d'énergie. Enfin, un parking en chaille de 36 places est prévu à la place des anciens vestiaires.

Au total, ce sont donc un peu plus de 4 millions de francs qui sont demandés au Conseil général, soit 402'900 de moins par rapport au projet initial, vestiaires et buvette ayant été réduits en taille.

Les travaux commenceraient en mai prochain et s'étaleraient sur une grosse année. Des alternatives seront proposées aux clubs qui ne pourront plus bénéficier du petit terrain durant cette période, sachant que les anciens locaux et le grand terrain pourront eux toujours être exploités en parallèle.

Ce projet suit le plan directeur visant à rationaliser l'utilisation des terrains de la commune. Celui des Charmettes ne serait ainsi a priori pas rénové, et les équipes y évoluant déplacées au Chanet.

Maladière toujours en synthétique

L'exécutif répondra également à la motion «pour un stade de la Maladière à vocation nationale». Il préconise la pose d'un nouveau revêtement synthétique sur le terrain du stade de la Maladière. Le manque de terrains, la charge d'utilisation imposée à ceux existants, ainsi que les conditions climatiques durant la mauvaise saison feraient se dégrader trop rapidement une pelouse naturelle, pour laquelle l'ASF exigera en outre bientôt d'installer des systèmes de réchauffement coûteux pour lutter face au gel. De plus, attirer les équipes nationales serait difficile en raison de la faible capacité du stade en comparaison avec d'autres en Suisse.

Coup d'envoi des débats lundi à 19h30 à l'Hôtel de Ville. (thn)

Deux classes du collège de Serrières ont participé à des ateliers de formation sous l'égide de l'association Provélo

Pédaler et réparer son vélo, facile!

Sous l'impulsion d'une enseignante, l'association Provélo a dispensé fin octobre un atelier dédié aux deux-roues au collège de Serrières. Deux classes de 6 et 7^e HarmoS ont ainsi appris les bons gestes à effectuer à vélo... et ceux qui permettent de réparer sa bécane lorsque celle-ci tombe en rade! Petit retour sur une matinée bien remplie.

Par un ciel gris et une température clémente, une vingtaine d'enfants de 7^e HarmoS pédalent à en perdre haleine dans la cour du collège de Serrières en cette matinée de fin octobre. A l'initiative de leur maîtresse Eliane Caillet – qui enseigne quelques périodes dans cette classe gérée par Erika Auderset –, l'association faitière de défense des intérêts des cyclistes Provélo est en effet venue leur divulguer les bons comportements à avoir sur et avec leurs deux-roues. «J'ai eu fait une course où après 100 mètres, les pneus de certains élèves étaient déjà plats!», se rappelle Eliane Caillet, qui utilise de plus en plus ce moyen de transport pour aller au centre-ville avec sa classe, les bus étant devenus chers pour un budget de classe.

«C'est la première fois que nous faisons une activité avec l'école. Nous



avons tout de suite été enthousiastes», relève Johanna Lott Fischer, présidente de Provélo Neuchâtel. Des cours destinés aux enfants plus petits accompagnés de leurs parents existent par contre depuis plusieurs années.

Si Provélo constate que les enfants pratiquent de moins en moins la petite reine, les élèves de 7^e HarmoS en font peu de cas. Peu importe le modèle – du cadre trop petit au trop grand, en



David, Güney et Pedro connaissent désormais les rudiments de la mécanique, grâce notamment aux explications de Cyril Mettler.

passant par le VTT d'occasion ou le vélo de ville clinquant – l'essentiel reste quand même que ça roule! Mais pas n'importe comment.

Histoire de casques

Première étape: le casque. Tout un art. Deux doigts au-dessus du nez pour régler la hauteur, les lanières qui doivent passer des deux côtés des oreilles, mais sans être trop serrées au niveau du menton. Quelle aventure lorsqu'elles s'emmêlent! Le petit Kingsley rouspète d'ailleurs, car casque et cheveux ne font pas bon ménage.

«Je n'en mettais jamais car je me disais toujours que ça m'encombrerait. Et puis un jour, sur un pont en bois, il avait plu, j'ai glissé. Ma tête a heurté le sol et je suis tombée dans les pommes! J'ai passé la nuit à l'hôpital», raconte Johanna Lott Fischer. Grand silence parmi les élèves, pour qui le casque n'est pas forcément la préoccupation première lorsqu'il s'agit d'aller jouer.

Une fois leurs couvre-chefs dûment réglés, ils enfourchent leur bicyclette pour effectuer un parcours sans pouvoir se dépasser, en signalant chaque virage par un signe du bras – non sans avoir jeté un coup d'œil derrière soi. Comme sur la route en résumé! «On ne peut pas aller vite, mais sinon c'est chouette!», s'exclame Raül en passant.

Alors que ses camarades tournent en boucle, Nicola apprend déjà à tenir en équilibre. «Je suis content, et un peu stressé aussi... mais j'ai quand

même pu progresser!» Pour preuve, il pédalait déjà gentiment à la fin du cours.

Les autres ne ratent eux aucune occasion d'aller rouler sur les cailloux. Pas le temps pour leur maîtresse de s'occuper plus particulièrement d'un de leur camarade sans qu'ils n'en profitent. Zoussar, sur son vélo de ville noir mat, frime en effectuant des dérapages. «Si tu veux l'abîmer, tu n'as qu'à continuer!», le reprend Johanna Lott Fischer.

Petits as de la mécanique

Un peu plus loin, un second groupe se démène face aux rustines et autres câbles de frein. Vocabulaire barbare, mais passage utile pour vélo en souffrance. «Nous avons appris à gonfler les pneus, à régler les vitesses et les freins. Je ne savais pas faire ça avant!», lance fièrement Maria

derrière ses lunettes bleues. Avec Samira, elles ne sont pas trop de deux pour regonfler les boyaux. Pas facile avec une pompe presque aussi grande qu'elles! Quant aux freins, «les gommets ne doivent pas toucher la roue!», explique Gaëtan Milliard, de l'association Black Office. Celui-ci anime les ateliers mécaniques en compagnie de Cyril Mettler et Pauline Girardier.

Zoussar arrive soudain tel un éclair avec sa veste jaune, jugeant ses pneus pas assez gonflés. Ce n'est qu'avec peine qu'il dévisse les petits bouchons qui protègent l'embout où vient se greffer le tuyau d'air. Quelques coups de pompe plus loin, l'aiguille atteint les 50 PSI (*pound per square inch*), pression suffisante à son bonheur. «Ça dépend de ce qui est marqué sur le pneu», précise Nicola, qui a bien retenu sa leçon de mécanique.

Juste à côté, un cercle de trois curieux écoute attentivement les explications de Cyril Mettler, qui répond tour à tour aux questions. «Nous avons un programme à suivre, mais au final, nous faisons vraiment en fonction des besoins des enfants», avoue-t-il. Son compère Gaëtan Milliard abonde: «Les enfants sont très intéressés. Nous leur montrons des réparations simples et tout le suivi qu'ils peuvent faire eux-mêmes, pas compliqué mais important.»

Mais voilà déjà qu'arrive l'autre classe d'Eliane Caillet, une 6^e HarmoS dans laquelle elle enseigne à 50% avec Annick Delay-Baer. Il est temps pour les plus grands de filer à leur cours de gym, dans un concert de sonnettes. (thn)



A propos...



Importante futilité...

Les grandes décisions politiques sont traditionnellement précédées de nombreuses phases de préparation et de négociation. Par analogie, la ratification de traités internationaux exige tout à la fois de la diplomatie, de la fermeté et des relations au cours desquelles l'intervention de quelque embûche de toute nature peut prendre une signification démesurée. Dans ce registre, on se rappelle la visite, en 1959, de Nikita Khrouchtchev, alors premier secrétaire du parti communiste soviétique, au président américain Dwight D. Eisenhower. Si ce voyage n'a permis aucune avancée politique concrète, il a été à l'époque perçu comme un signe de détente entre les deux pays, même si l'humeur du premier avait tendance à changer plus rapidement que sa fortune. A témoin, sa grosse colère manifestée après l'annulation de sa visite à Disneyland, par mesure de sécurité... Comme quoi l'avenir de la planète peut dépendre aussi de faits sur lesquels il est difficile d'avoir de l'emprise. L'Histoire est truffée de tels constats. François Mitterrand aurait résumé en ces termes: «L'humeur des juges n'entre pas dans le code pénal.» C'est dire...

Rémy Voirol

Gala de Médecins du Monde

Pour célébrer son 20^e anniversaire, Médecins du Monde a invité Vincent Kohler, Pierre Aucaigne et Les Petits Chanteurs à la Gueule de Bois pour une soirée exceptionnelle qui se déroulera

jeudi 7 novembre à 20h
Théâtre du Passage

Médecins du Monde a fait le choix d'une soirée festive et populaire avec une programmation marquée par l'humour et la musique. Le rire et la fête pour poursuivre une action quotidienne ici et là-bas: soigner et témoigner!

L'entier des bénéfices de la soirée sera reversé à l'organisation.

Entrée: Fr. 50.- (Fr. 70.- soutien).
Réservations 032 717 79 07 ou
www.theatredupassage.ch.

La Ville officielle

Parlement de la ville

Deux rapports à l'ordre du jour

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance ordinaire lundi 11 novembre 2013, à 19h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant:

13-020

Rapport d'information du Conseil communal, concernant plusieurs cessions immobilières au domaine public communal ainsi que des demandes de crédit pour le réaménagement des espaces publics dans le cadre du plan de quartier «Draizes-Bourgoigne».

13-024

Rapport du Conseil communal, concernant le plan directeur des terrains de sports à l'appui d'un crédit

pour de nouveaux vestiaires et le changement de revêtement du petit terrain du Chanet.

Neuchâtel, le 29 octobre 2013.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

Le président,
Olivier Arni

Le chancelier,
Rémy Voirol

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur notre site internet www.neuchatelville.ch.

Une cellule bénévole au service de la population

« SOS Bénévolat » testé

Créé au lendemain du rigoureux hiver 2008-2009 mais jamais activé, le dispositif « SOS Bénévolat » a été testé la semaine passée. Visant à soutenir l'action des pompiers-ambulanciers et de la Protection civile en cas de situations exceptionnelles, il s'appuie sur des bénévoles, encadrés par le SIS. Ceux-

ci ont exercé leur entrée en service. Chacun a passé un entretien pour dégager ses motivations et compétences. Cela permet ensuite de les diriger vers des missions relevant notamment de l'aide aux personnes nécessiteuses lors de pandémies, canicules ou fortes chutes de neige.



Portes ouvertes au point de vente transN

La nouvelle configuration du point de vente transN au centre ville de Neuchâtel permettra d'accueillir les clients en toute convivialité et offrira un accès facilité aux personnes en chaise roulante. Dorénavant, tous les titres de transport ONDE VERTE (billets, cartes et abonnements), mais aussi des billets et abonnements nationaux, les billets internationaux et les offres de voyage RailAway, ainsi que le transfert d'argent par Western Union seront proposés dans ces bureaux rénovés.

Le public est invité

samedi 9 novembre, dès 9h
pour une journée d'inauguration

Un apéritif sera offert aux visiteurs, qui pourront participer à un tirage au sort, avec à la clé, un week-end à Paris à gagner.

A louer

Rue Caselle 4 à Neuchâtel

Appartement de 4½ pièces entièrement rénové
Loyer mensuel Fr. 1'700.-
+ Fr. 290.- ac. charges
Libre de suite ou à convenir

Renseignements et visites: Service des bâtiments et du logement, fbg du Lac 3, 2001 Neuchâtel, tél. 032 717 76 70.

Université Populaire Neuchâteloise

L'Université Populaire Neuchâteloise, section du littoral, vous informe qu'il reste des places dans les cours suivants:

Les menhirs de Bevaix/Treytels: des repères identitaires et sacrés essentiels au cœur du Néolithique régional
Par Marie-Hélène Grau Bitterli et Catherine Joye

Jeudis 7, 14 novembre 2013 de 19h à 20h30

CPLN, bâtiment A, 2^e étage salle A20
Jeudi 28 novembre 2013 au Laténium à Hauterive

L'art d'aujourd'hui

Par Stefano Pult

Lundi 11 novembre 2013 de 20h à 21h15

Galerie Lange+Pult à Auvornier

Pour tous renseignements, veuillez-vous adresser au secrétariat de l'UPN jeudi de 14h à 17h et lundi de 9h à 12h au 032 725 50 40 (répondeur) ou par courriel: upn-littoral@rpn.ch ou sur le site <http://upn.cpln.ch>.

La chronique sportive de...

Du cœur sur le terrain

Anne
Kybourg



Le trophée de la Vue-des-Alpes reste dans le Bas du canton. Le Neuchâtel Rugby Club s'est imposé samedi dernier à Puits-Godet dans le cadre du derby, qui l'opposait au Rugby Club de La Chaux-de-Fonds. Sur le terrain, les joueurs ont fait preuve d'engagement et de combattivité. Les Neuchâtelois ont mis tout leur cœur pour emporter ce duel sur le score final de 43 à 0.

Une centaine de courageux spectateurs garnissaient samedi après-midi les abords du terrain de Puits-Godet. L'air était froid comme en témoignait la fumée blanche qui sortait de la bouche des différents joueurs. Sur le terrain, les Neuchâtelois équipés de maillots jaunes et leurs adversaires chaux-de-fonniers, de bleu vêtus, ne se sont pas faits de cadeaux. Ils ont livré un match très disputé même si au final les Neuchâtelois du Bas ont arraché la victoire avec un large écart.

Bel exemple sportif

Malgré la hargne et la combattivité qui ont régné tout au long de la rencontre, les joueurs ont fait preuve d'un bel esprit et de respect les uns



Le Neuchâtel Rugby Club a remporté samedi le trophée de la Vue-des-Alpes en totalisant sept essais et quatre transformés.

envers les autres. On entend souvent du rugby qu'il s'agit d'un sport violent, agressif où les contacts se multiplient. Pour le coup, c'est avant tout le cœur qu'ont mis les joueurs sur le terrain, qui a marqué les esprits.

Malgré quelques petits accrochages en fin de match, les rugbymen ont su maîtrisé leur fougue pour donner le meilleur d'eux-mêmes. Un bel exemple pour le monde sportif, qui tend parfois à oublier les valeurs essentielles

que sont le respect et le fair-play.

Entente au beau fixe

Le Challenge de la Vue-des-Alpes date de 2008. Sa création coïncide avec la montée en ligue B du Rugby Club de La Chaux-de-Fonds. A chaque rencontre entre les deux clubs neuchâtelois, le trophée est remis en jeu. «Nous l'avions perdu le 22 septembre 2012 et récupéré le 21 juin 2013», note Hugues Steyner, président du Neuchâtel Rugby Club. Si la lutte est acharnée sur le terrain, en dehors les joueurs du Haut et du Bas s'entendent bien. Ils collaborent notamment pour la formation de la relève.

Petite nouveauté au rayon des sportifs en herbe : le rugby fait désormais partie des disciplines proposées dans le cadre des Ecoles du sport de la Ville de Neuchâtel. Les enfants âgés de 6 à 9 ans auront la possibilité de s'essayer aux joies du ballon ovale. Inscriptions ouvertes dès le 18 novembre sur www.lessports.ch.

A.K.

A travers l'histoire



Situé à la rue des Beaux-Arts 4, cet hôtel particulier a été construit en 1891 par les architectes Colomb & Prince. Il est le premier de la rangée d'immeubles qui sont édifiés jusqu'en 1897 et qui donnent, au sud, sur un petit jardin et le lac. Photographie de Victor Attinger, vers 1892, ISCP. Texte: Vincent Callet-Molin. Photographie actuelle: Stefano Iori.

Vernissage

La Ville de Neuchâtel a récemment fait l'acquisition de l'œuvre « *Le temps suspendu* » d'Etienne Krähenbühl et a le plaisir de la vernir dans son lieu d'installation, à savoir dans le péristyle de l'Hôtel-de-Ville

**mardi 12 novembre 2013
à 11 heures**

La presse et la population neuchâteloise sont conviées à cette manifestation.

Ateliers du mercredi

L'Atelier des musées informe qu'il reste encore des places pour les divers ateliers suivants :

Musée d'ethnographie

Pour les enfants de 4 à 6 ans

Mercredi 20 novembre, de 14h à 15h30

« *Fondue et chocolat ?...* »

Pour les enfants de 5 à 6 ans

Mercredi 27 novembre, de 14h à 16h

« *Biscuits d'ici, épices d'ailleurs* »

Musée d'art et d'histoire

Pour les enfants de 10 à 13 ans

Mercredi 13 novembre, de 15h à 17h

« *Traces et empreintes ?* »

Pour les enfants de 4 à 6 ans en duo

Mercredi 20 novembre, de 15h à 16h30

« *Traces et empreintes ?* »

Muséum d'histoire naturelle

Pour les enfants de 7 à 10 ans

Mercredi 20 novembre, de 15h30 à 17h

« *Rex, Milou, Idéfix et les autres...* »

Pour les enfants de 4 à 6 ans

Mercredi 27 novembre du 13h30 à 15h

« *Wouaf wouaf* »

Pour les enfants de 7 à 10 ans

Mercredi 27 novembre de 15h30 à 17h

« *Rex, Milou, Idéfix et les autres...* »

**Renseignements et inscriptions :
Atelier des musées, www.atelier-des-musees.ch.**

Soirée de jazz - Chapelle de l'Ermitage

Le cadre magnifique de la chapelle de l'Ermitage accueillera

samedi 9 novembre

une soirée apéro et raclette (de 18h à 21h), suivi d'un concert de jazz par le groupe Yanač (jazz, klezmer et Kyschie).

Entrée : Fr. 15.-; pour les 6 à 16 ans, Fr. 10.- (en vente sur place).

La Ville officielle

Enquêtes publiques

Demande de Monsieur Roberto Binda, architecte à Neuchâtel, d'un permis de construire pour la démolition d'un bâtiment existant et la construction d'un immeuble d'habitation collective et d'un garage souterrain à la route des Gouttes-d'Or (14), articles 2773 (2600 et 2601) du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la Société Bricks Immobilien ag. Les plans peuvent être consultés du 1^{er} novembre au 2 décembre 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Lucas Campovono, architecte à Genève (NOMOS Groupement d'architectes SA), d'un permis de construire pour la démolition de bâtiments et la construction d'un immeuble d'habitation avec parking souterrain à la rue de Grise-Pierre, article 14650 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Defi TCT SA. Les plans peuvent être consultés du 1^{er} novembre au 2 décembre 2013, délai d'opposition.

Demande de Madame Martine Urscheler Veillard, architecte à Peseux (Cubis architecture Sàrl), d'un permis de construire pour la réhabilitation d'une annexe existante et l'aménagement d'un studio 8, rue Louis-Favre, article 4230 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Domicil SA. Les plans peuvent être consultés du 1^{er} novembre au 2 décembre 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Jean-Pierre Wildhaber, architecte à Corcelles (Bureau d'architecture et conseils Wildhaber et Maillard), d'un permis de construire pour la démolition d'un bâtiment administratif (partie est) et la reconstruction sur trois niveaux du

bâtiment 17, rue de Monruz, article 2757 (en mutation) du cadastre de La Coudre à Neuchâtel, pour le compte de la Société anonyme G. et E. Bouille. Les plans peuvent être consultés du 1^{er} novembre au 2 décembre 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Benoit Pizera, architecte à Neuchâtel (CM Architecture Claude Martinet), d'un permis de construire pour l'isolation des façades et le remplacement des balcons 52-54, rue de l'Orée, article 8305 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société Haeffliger et Kaeser SA. Les plans peuvent être consultés du 1^{er} novembre au 2 décembre 2013, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Robin Kirschke, architecte à Lausanne (Ittenbrechbühl SA), d'un permis de construire pour la transformation et la rénovation des bâtiments ainsi que la modification des façades du rez-de-chaussée à la Place Pury 5-rue des Epancheurs 6-8-10, articles 9165 et 10333 du cadastre de Neuchâtel, pour le compte de la Société UBS SA. Les plans peuvent être consultés du 8 novembre au 9 décembre 2013, délai d'opposition.

Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi.

Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2^e étage.

Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Service des permis de construire

Intervenants : les jeunes du Semestre de motivation

SEMO, Tivoli 28, Neuchâtel, mercredi de 14h à 16h, Fr. 6.- (par séance). Contact et préinscription (facultative) : Virginie Béguelin, secrétariat de Pro Senectute Arcjurassien, 032 886 83 81. Programme complet des ateliers thématiques consultable en ligne : www.arcjurassien.pro-senectute.ch.

Echos

■ Samedi 2 novembre, le Conseil communal a été représenté par M^{me} Christine Gaillard, directrice de l'éducation, à la cérémonie du Dies academicus à l'Université.

■ M. Olivier Arni, directeur des forêts, a représenté le Conseil communal à la journée «Un arbre pour chaque naissance», samedi 2 novembre.

■ Lundi 4 novembre, M. Olivier Arni, directeur de l'économie, a représenté le Conseil communal au Forum 360.

■ M. Thomas Facchinetti, directeur des sports, a représenté les Autorités communales, samedi 2 novembre à l'occasion du «Challenge Red-Fish 2013» à Neuchâtel.

■ Jeudi 7 novembre, M. Thomas Facchinetti, conseiller communal, représentera les Autorités communales au gala marquant les 20 ans d'activité de Médecins du Monde Suisse, à Neuchâtel.

■ M. Olivier Arni, président, représentera le Conseil communal à l'accueil des participants à la remise du «Prix des SRT», vendredi 8 novembre à Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a décidé de marquer son soutien par une aide financière de Fr. 5'000.- en faveur des opérations de secours humanitaire entreprises par Caritas Suisse au profit des victimes du cyclone sur la côte est de l'Inde.

Brocante - nouvelle formule

La Brocante d'automne de Neuchâtel, nouvelle formule, ouvrira ses portes du

**vendredi 8 au dimanche
10 novembre 2013**

Chineurs, amateurs d'art, nostalgiques et collectionneurs auront loisir d'y découvrir l'objet rare parmi les stands d'antiquité-brocante, vintage, design et bourses multiples soit cartes postales, philatélie, numismatique, jouets, vieux papiers, horlogerie, vinyles, BD, etc. ainsi qu'une exposition de trains miniatures.

Vendredi 8 novembre à 18h et samedi 9 novembre à 17h aura lieu un défilé de mode vintage.

Neuchâtel, Place du Port, sous chapiteau. Parking en sous-sol. Restauration assurée par le restaurant P'«Heure Bleue». Horaires : vendredi 8 et samedi 9 novembre de 10h à 20h et dimanche 10 novembre de 10h à 18h.



Programme cinéma pour la semaine du 6 au 12 novembre

Pour tous les cinémas, tél. 0900 900 920
(du réseau fixe Fr. 0,80/min).

APOLLO 1

THOR - LE MONDE DES TÉNÉBRES - 3D

2^e semaine. 12 ans sug. 12 ans.
VF me au ma 15h, 17h30, me au ve, di au ma 20h30, ve/sa 23h.

Apollo 2: VF sa 20h30.

Acteurs: Chris Hemsworth, Tim Hiddleston, Idris Elba.
De Taylor Alan.

APOLLO 2

BLOOD TIES

2^e semaine. 16 ans sug. 16 ans.
VF me au ma 17h45, me au ve, di au ma 20h30, ve/sa 23h.
Acteurs: Marion Cottillard, Clive Owen, James Caan.
De Guillaume Canet.

L'EXTRAVAGANT VOYAGE DU JEUNE ET PRODIGIEUX T.S. SPIVET - 3D

4^e semaine. 6 ans sug. 10 ans.

VF me au ma 15h15.

Acteurs: Kyle Catlett, Helena Bonham Carter, Dominique Pinon.
De Jean-Pierre Jeunet.

LA VIE D'ADÈLE

5^e semaine. 16 ans sug. 18 ans.

VF di 10h30.

Acteurs: Léa Seydoux, Adèle Exarchopoulos, Salim Kechiouche.
De Abdellatif Kechiche.

APOLLO 3

VIOLETTE

1^{er} semaine. 16 ans sug. 16 ans.

VF me au ma 17h30, 20h15, je/ve, lu/ma 14h45.

Acteurs: Emmanuelle Devos, Sandrine Kiberlain, Olivier Gourmet.
De Martin Provost.

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

7^e semaine. 6 ans sug. 8 ans.

VF me, sa/di 15h30.

Acteurs: Jackson, Zahira, Samuel.
De Pascal Plisson.

ARCADES

GRAVITY - 3D

3^e semaine. 14 ans sug. 14 ans.

VF me, ve, di 18h15, me, ve, di, ma 20h30, ve/sa 23h, lu 17h45, VO angl s-t fr/all je, ma 18h15, je 20h30.

Apollo 1: VF sa 20h30, di 11h.

Acteurs: Sandra Bullock, George Clooney, Ed Harris.
De Alfonso Cuarón.

TURBO - 3D

5^e semaine. 6 ans sug. 6 ans.

VF me, sa/di 13h30, me au ma 15h45.

De David Soren.

TOSCA

Représentation unique. Pour tous.
En direct live du Metropolitan Opera de New York.
VO s-t fr Sa 19h.



L'instantané de Stefano Iori...



... Maloé à aussi planté son arbre



Agenda pratique

Services d'urgence

Police: 117.

Service du feu: 118.

Urgences santé

et ambulance: 144.

Hôpital Pourtalès et Maternité:

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline

24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

Hôpital de la Providence: tél. 032 720 30 30.

Viteos SA - électricité, eau, gaz
(numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

Services publics

Cancer du sein: «Vivre comme avant», Ligue contre le cancer, tél. 032 721 23 25.

CAP Conseil-Accompagnement professionnel femme et travail (rue Louis-Favre 1, Hôtel des Associations), tél. 032 724 21 36, permanence lundi 13h30-17h, mardi 8h30-17h, jeudi 8h30-12h15/13h30-17h, info@cap-pro.ch www.cap-pro.ch.

Cellule de débriefing psychologique, tél. 079 577 65 33 (répondeur - on vous rappelle le jour même).

Centre de consultation LAVI, service d'aide aux victimes (rue J.-L.-Pourtalès 1), case postale 527, 2001 Neuchâtel: permanence tél. du lundi au vendredi de 8h à 11h30 et de 14h à 17h, tél. 032 889 66 49.

Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence 144 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h30 à 20h + samedi de 10h à 13h. Les équipes soignantes pour les habitants de Neuchâtel sont installées à Peseux et à Marin. Informations complémentaires sur: www.nomad-ne.ch.

Permanence dentaire

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° 144.

Les services religieux

Cultes et messes des samedi et dimanche 9 et 10 novembre

Paroisse réformée évangélique

Sud:

Collégiale: di à 10h, culte avec sainte cène.

Temple du Bas: je à 10h, médiation, salle du refuge.

Nord:

Ermitage: chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h pour recueillement. Di à 10h30, culte avec sainte cène.

Valangines: di à 9h30, culte.

Est:

Maladière: sa à 18h, culte Parole & Musique «Novembre, mois des vivants», avec sainte cène. Apéritif à l'issue du culte.

Ouest:

Serrières: di à 10h, culte avec sainte cène.

Pourtalès: di à 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1^{er} et 3^e dimanche du mois.

Eglises catholiques romaines

Notre-Dame: sa à 17h, messe en portugais. Di à 9h, messe radiodiffusée et à 18h, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas: di à 10h30, messe.

Serrières, église Saint-Marc: sa à 17h, messe. Di à 10h15, messe en italien.

La Coudre, Saint-Norbert: sa à 18h30, messe. Di à 17h, messe en latin.

Chapelle de la Providence: di à 11h30, messe en polonais.

Hôpital Pourtalès, chapelle 6^e étage: pas de célébration.

Eglise catholique chrétienne

Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel): di à 18h, messe.



Impressum

Editeur:

Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Direction:

Rémy Voirol, chancelier

Rédaction:

Anne Kybourg, journaliste
Patrice Neuenschwander, journaliste
Sandra Spagnol, journaliste
Thomas Nussbaum, journaliste stagiaire

Illustration:

Stefano Iori, photographe

Secrétariat:

Daniela Pellegrini Schuwey, secrétaire de rédaction

Contact:

• Téléphone: 032 717 77 09
• Télécopie: 032 717 77 10
• E-mail: bulletinofficiel@ne.ch

Internet:

www.neuchatelville.ch

Mise en page:

Cathy Ecabert

Impression:

Imprimerie H. Messellier S.A., Neuchâtel

Tirage:

22'000 exemplaires

Publicité

**Payer moins d'impôts
en 2014 ?**

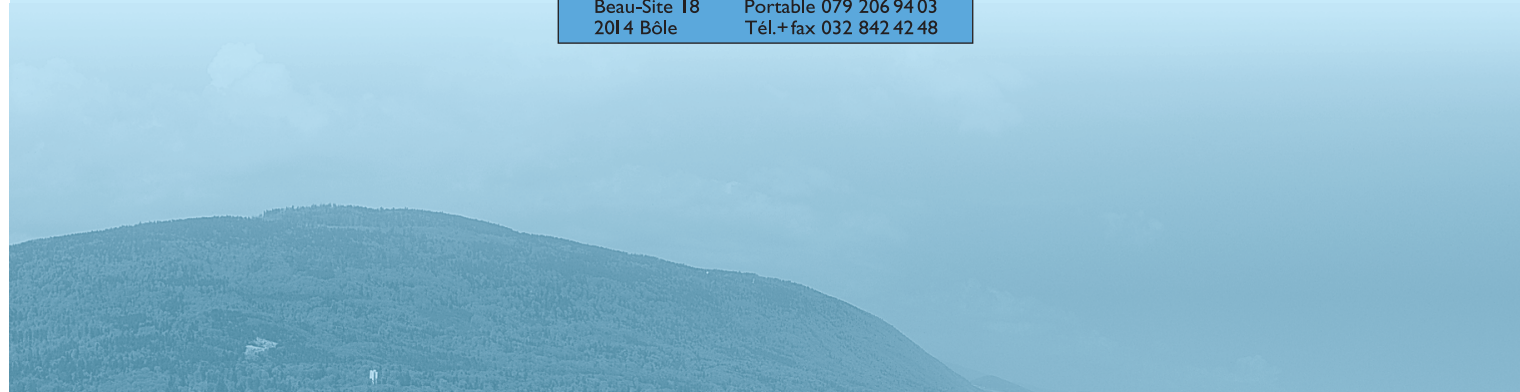
**Protection de la famille
et économie fiscale**

**Concluez un troisième pilier lié
avant le 1^{er} décembre 2013**

BUREAU DE COURTAGE INDÉPENDANT
NITERC SERVICES

Jean-Paul Cretin
*Pour toutes vos assurances
conseil global et personnalisé*
j-p.cretin@bluewin.ch

Beau-Site 18 Portable 079 206 94 03
2014 Bôle Tél.+ fax 032 842 42 48



Flühmann-Evard
POMPES FUNÈBRES

1938 - **75 ANS** - 2013

Écoute, conseils et démarches 24/24h

LA VALEUR D'UNE JUSTE DÉCISION

Nous sommes à votre disposition pour un entretien adapté à vos souhaits et à votre volonté.

Flühmann-Evard Arrigo SA existe depuis 1938. Nous développons nos activités dans tout le canton de Neuchâtel et disposons de personnel qualifié, ayant plusieurs années d'expériences dans la profession

Flühmann-Evard Arrigo SA | Rue de la Maladière 16 | 2000 Neuchâtel | +41 (0) 32 725 36 04 | info@pfne.ch | www.pfne.ch





Le Clan des Songes présente «Fragile» au Théâtre du Concert lors de la 15^e semaine internationale de la marionnette en pays neuchâtelois

Fragilité magique et attendrissante

Un spectacle visuel et magique. C'est ce qui attend les jeunes et moins jeunes avec «Fragile», présenté mercredi 13 novembre dans le cadre du 15^e Festival international de la marionnette. Marina Montefusco, fondatrice de la compagnie Le Clan des Songes il y a 21 ans, a voulu s'adresser à tous les publics, particulièrement aux très jeunes enfants. Elle nous dévoile les ficelles du métier.

Qu'est-ce qui vous a attiré dans l'art de la marionnette?

J'ai toujours été fascinée par l'image: je ne fais pas que des spectacles de marionnettes mais aussi d'images, de projections, d'ombres. Dans *Fragile*, il y a une manipulation très précise de la marionnette à trois personnes, technique que notre compagnie pratique depuis longtemps. Il y a des éclairages latéraux, les manipulateurs sont cachés, cagoulés: on ne voit que la marionnette. Les possibilités deviennent infinies: elle peut aussi voler, être en apesanteur. Il y a une telle richesse que nous sommes fascinés par les possibilités du théâtre noir.

Comment se travaille cette technique, qui demande une précision extrême de la part des manipulateurs?

J'ai surtout appris ces techniques auprès de Philippe Genty, un grand marionnettiste qui les a énormément travaillées. Elles viennent aussi du mime: on travaille vraiment la



marionnette de la même manière, en étant attentif à son regard, aux points fixes, aux relais entre les manipulateurs! Nous savons quand il faut se passer une main: les marionnettistes sont avec la marionnette comme des satellites autour d'un soleil, ils lui tournent autour. La musique est toujours composée pour le spectacle et nous porte: comme on danse sur la musique, nous manipulons sur la bande-son et les bruitages.



Marina Montefusco, Erwan Costadau, Isabelle Ployet et leur «fragile» marionnette déroulent un fil magique, pour petits et grands (manque Béatrice Courrette, qui remplace Marina Montefusco absente à Neuchâtel). • Photos: Jean-Louis Sagot

« Les marionnettistes sont avec la marionnettes comme des satellites autour d'un soleil. »

Pourquoi avoir choisi cette technique à trois mains, sans fils?

Je n'ai jamais utilisé les fils, et de toute façon, un fil, ça se voit! (rires) Dans notre spectacle, vous ne voyez que le personnage, c'est magique – on pourrait d'ailleurs croire la marionnette vivante. Je ne pratique pas toujours cette technique, contraignante mais qui laisse place au rêve.

Comment est né *Fragile*, que votre compagnie présente le 13 novembre?

J'ai créé dès 2010 une trilogie qui s'adresse aux enfants dès trois ans. *Fragile* est le second volet, entre *La nuit s'en va le jour* et *Cité*. Beaucoup d'écriture s'est faite sur

les réactions du personnage, qui doit faire un parcours mais a un physique enrobé, qui lui crée quelques difficultés là où d'autres réussiraient plus simplement. Comment peut-il les dépasser? C'est une métaphore des difficultés que l'on peut avoir sur le chemin de la vie.

La scénographie inclut aussi la place du spectateur: le public est sur des petits bancs créés exprès, il est éclairé, dans la proximité. Ça n'excède

pas 100 personnes parce que je pense que le jeune enfant a besoin d'être rassuré quand il arrive au théâtre, et à partir de là il est complètement disponible pour saisir la magie de la représentation.

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur l'histoire?

Le personnage marche sur une ligne. Petit à petit, celle-ci devient son interlocuteur, elle est vivante, l'empêche d'avancer. Elle bascule, devient une montagne ou alors toute molle. Ce qu'il y a au bout, on le découvrira dans le spectacle. C'est le parcours lui-même qui est important, dans la vie comme dans le spectacle.

Qu'apporte la musique au visuel dans ce spectacle sans paroles?

Quinze musiciens ont joué dans la bande-son; même les bruitages sont faits par les violons. C'est notre langage: une bande-son dit ce que la parole n'est pas là pour dire, porte dans une émotion ou une ambiance.

« Ce qui m'intéresse, c'est de faire des spectacles qui s'adressent plus à l'enfant dans chaque personne. »

Nous n'avons pas envie d'avoir une marionnette qui parle, car la parole s'adresse à une partie plus «intellectuelle».

La musique renforce certains aspects, travaille en contrepoids.

Je n'ai jamais réussi à conjuguer la marionnette et la parole. Ce n'est pas quelque chose qui m'intéresse forcément, c'est vraiment ce travail visuel qui est renforcé par la musique. Je ne pourrais pas faire un spectacle sans aucune musique ou avec du texte.

Comment se sont construits les décors et la marionnette?

Au départ, j'ai expérimenté le thème de l'équilibre, et de fil en aiguille, cette ligne est devenue beaucoup plus intéressante. Ensuite, j'ai conçu un personnage ce travail visuel qui est renforcé par la musique. Je ne pourrais pas faire un spectacle sans aucune musique ou avec du texte.

Connaissez-vous déjà ce festival de Neuchâtel?

C'est notre grande première! C'est un repère, important. Nous sommes très heureux d'y participer, avec un spectacle qui s'adapte beaucoup à l'étranger – il a été à New York et au Québec.

Il y a un public pour la marionnette: une fois que l'on s'y intéresse, on ne la lâche plus! Ce sont souvent des coups de cœur, de belles rencontres, je vois des personnes qui suivent ces grands festivals.

En parlant de public, les adultes trouvent-ils aussi leur compte dans ce spectacle dès 3 ans?

Dans la mesure où les adultes arrivent à trouver leur part d'enfant, ils sont émerveillés. Ce ne sont pas des spectacles bêtifiants, qui ne demandent pas à s'adresser qu'aux enfants. Ils sont pour tout le monde, même si on les prend à différents degrés: on voit plus la métaphore, alors que l'enfant la ressent et la vit. J'ai vu des adultes très touchés par *Fragile*, qui est tout en délicatesse.

Les spectacles sont en principe sans paroles, essaient de parler à la partie émotionnelle de chacun. Ce qui m'intéresse, c'est de faire des spectacles qui n'ont pas d'âge, mais qui s'adressent peut-être plus à l'enfant dans chaque personne.

Thomas Nussbaum